

Document d'orientation du



Septembre 2012



2006-2012 : une opposition, des actions, une réflexion, des propositions

- Des professionnels de l'enfance et de la famille, des parents, des citoyens se sont levés depuis 2006 pour défendre ensemble une conception globale de la prévention dans le domaine psychologique : non prédictive, prévenante, humanisante et efficace.
- Ils ont mis en question les concepts, les méthodes et les conclusions de l'expertise de l'Inserm sur « le trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent » (septembre 2005) et leur traduction dans la loi de mars 2007 sur la prévention de la délinquance.
- Ils se sont opposés aux tentatives de stigmatisation et de fichage qui menacent gravement la liberté des enfants et des familles et les espaces de soin et de prévention.
- Au printemps 2006, le gouvernement précédent a reculé : avec ses 200 000 signataires, *PasdeOdeconduite* a obtenu le retrait de l'article de la loi sur la prévention de la délinquance, qui préconisait le dépistage des enfants turbulents dès l'âge de 36 mois.
- Le 14 novembre 2006, suite au débat soutenu par *PasdeOdeconduite*, l'Inserm s'est engagé à reconsidérer les méthodes de ses expertises en santé mentale.
- Malgré tout, les approches réductrices et déterministes de la vie psychique des enfants restent actives dans les pratiques, les recherches et les politiques.



agit :

- Sensibilise et informe les responsables politiques et administratifs.
- Dialogue avec les sociétés savantes, les organisations professionnelles, les syndicats, les associations de parents, etc.
- Travaille avec les médias : conférences de presse, communiqués, interviews, émissions...
- Saisit le Comité consultatif national d'éthique (Rapport rendu en février 2007 confirmant les problèmes éthiques de l'expertise Inserm, soulevés par *PasdeOdeconduite*).
- Organise des forums nationaux et régionaux et des colloques nationaux réunissant citoyens, parents et professionnels.

- « *Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans* », éditions ÉRÈS, juin 2006.
- « *Prévention, dépistage des troubles du comportement de l'enfant ?* », Actes du colloque de juin 2006, Société française de santé publique, collection *Santé et société*, novembre 2006.
- « *Enfants turbulents : l'enfer est-il pavé de bonnes préventions ?* », éditions ÉRÈS, mai 2008.
- « *Les enfants au carré ? Une prévention qui ne tourne pas rond !* », éditions ÉRÈS, mai 2011.
- « *Petite enfance : pour une prévention prévenante. Manifeste du collectif Pasde0deconduite* », éditions ÉRÈS, mai 2011.
- « *La prévention prévenante en action* », éditions ÉRÈS, janvier 2012.
- Autres publications, articles et interviews : disponibles sur le site.

Depuis 2006 veille

- Dénonce les pratiques de dépistage de masse qui tendent à s'installer notamment en milieu scolaire et qui, sous couvert de « promotion de la santé mentale », visent à généraliser des programmes stéréotypés d'« éducation comportementale », en ignorant le contexte des difficultés singulières qui peuvent concerner ou affecter tel ou tel enfant.
- S'oppose aux dérives sécuritaires envers les enfants et de leurs familles au prétexte de prévention psychologique.
- Examine et critique les projets de réformes des réglementations, les pratiques et les recherches qui révèlent une approche prédictive, ciblée, normative et stigmatisante de la prévention.
- Refuse les dérives sécuritaires et les excès de contrôle social et policier, et en particulier les connexions des informations sous prétexte d'ordre public et de sécurité.
- Résiste à l'instrumentalisation de la science et des acteurs de la santé ou de l'éducation à des fins de surveillance ou de contrôle.
- Défend une recherche qui prenne en compte tous les abords théoriques et relie les disciplines entre elles, une recherche qui ne soit pas soumise aux intérêts financiers des lobbies pharmaceutiques.

met en lien les parents, les professionnels, les élus et les citoyens :

- Attachés aux principes de liberté et de respect des droits des enfants et des personnes.
- Capables d'inventer, ici ou là, des espaces de solidarité et de prévention, pour soutenir au mieux les enfants et les familles dans les passages délicats de la vie.
- Préoccupés par les dérives politiques des dix dernières années en matière de santé, de recherche, de prévention et d'éducation et soucieux du devenir de leurs enfants.

propose et valorise :

- Des pratiques existantes qui ont prouvé leur pertinence ainsi que des dispositifs innovants dans les domaines de la prévention médico - psycho - sociale pour les enfants.
- L'articulation cohérente, mais non coercitive, des prises en charges sociales, psychologiques, médicales ou judiciaires et de la prévention, sans confusion des genres.
- Une évaluation des pratiques qui ne se réduise ni au quantitatif ni à l'économique.

En 2012

reste mobilisé

Parce que :

- Rien n'est définitivement joué dans l'évolution d'un être humain, ni à 3 ans ni à 7 ou 15 ans.
- Un enfant n'est pas un organisme programmé et programmable.
- Les manifestations d'opposition, de désobéissance et de distance par rapport aux normes sociales ne sont pas, en soi, des signes de pathologie.
- Une prévention n'a de chance d'être efficace que si elle est discrète et particularisée.
- Le recours au médicament ne doit pas servir à masquer la souffrance psychique ou sociale d'un enfant.

Pour :

- L'indépendance de la recherche, de ses applications et de sa diffusion.
- La non-médicalisation du mal être social des familles.
- La préservation de la confidentialité des informations recueillies par les différentes institutions de santé, d'éducation, d'action sociale, de justice, les collectivités locales, etc.
- Une vigilance particulière contre toute atteinte au secret professionnel.
- L'attribution à la prévention des moyens nécessaires pour qu'elle soit effective.

2012 :  **soutient les pratiques de
prévention *prévenante***

La prévention, c'est l'affaire de tous

- Qui s'interroge sur la prévention chez l'enfant des difficultés de relation, d'apprentissage, de socialisation ou de comportement, en vient inmanquablement à la conclusion que mieux vaut intervenir tôt. Tôt bien sûr dans l'émergence d'un problème, et même avant, et tôt dans le développement de l'enfant. Certes, cette idée simple fait consensus. Soit. Mais ce consensus tombe dès lorsqu'il s'agit de définir : que faire ? et comment ? C'est ce débat que le collectif *Pasde0deconduite* porte depuis janvier 2006, autant parmi les spécialistes, praticiens, professionnels, et chercheurs, qu'avec les familles et les politiques, dans une action et une réflexion citoyennes conjointes. C'est son originalité, sa force et sa subversion de ne pas laisser la question se régler dans la confidentialité des cabinets décisionnels et l'antre des laboratoires, plus ou moins scientifiques.

La prévention *prévenante*, une pratique pluridisciplinaire

- Pourquoi ? Car nous pensons qu'une intervention auprès des enfants et des familles au nom de la prévention des problèmes des enfants est au carrefour des sciences humaines et biologiques, implique la prise en considération de variables entremêlées qui affectent l'enfant et sa famille, d'ordre médical, psychologique, mais aussi social, éducatif, culturel... A condition de ne pas confondre ces facteurs multiples avec des déterminants prédictifs hypothéquant le devenir des enfants. Les expériences et les pratiques qu'a présentées le collectif *Pasde0deconduite* lors du Forum de janvier 2012¹ ne

¹ cf. le livre édité par le collectif *Pasde0deconduite* à l'occasion du Forum des 27 et 28 janvier 2012 : « *La prévention prévenante en action* », éditions Erès, janvier 2012

sont qu'une évocation des possibles parmi tant d'autres qui nappent le territoire français, invitées pour faire entendre ce qui caractérise de *prévenante* cette façon de penser et de faire de la prévention . Il en existe bien d'autres qui s'y sont reconnues : des services, des fondations, associations, porteurs d'innovations, troupes éphémères ou durablement actives. Locales ou généralisées, anciennes, nouvelles, connues, reconnues ou discrètes. De cette rencontre entre ces acteurs de l'accueil, du soin, de l'éducation, de l'aide, mais aussi de la culture, se dégagent d'une part les conditions requises, d'autre part les qualités requises, pour une prévention *prévenante*.

Les qualités d'une prévention *prévenante*²

- L'approche prévenante de la prévention s'appuie sur la **référence humaniste**. En cela « elle s'inscrit dans toute démarche qui consiste à éviter des dommages occasionnés à la personne, cela en prenant soin de sa dignité et en soutenant sa capacité à renouer la confiance, en l'autre et en soi ».
- La prévention *prévenante* que nous soutenons face à l'approche prédictive et ciblée que nous dénonçons tient sa pertinence de ses qualités ; globale, pluridisciplinaire, multidimensionnelle, elle tient son efficacité et sa rigueur du fait qu'elle est cadrée par une éthique et une vision humaniste et interactive de l'enfance.
- Etre dans une attitude prévenante implique un rapport au temps subjectif. Le temps pour une prévention recevable par l'enfant et ses parents n'est pas nécessairement celui que les professionnels ou les grilles estiment et fixent. « C'est dans la conscience de cet écart qu'une attention préventive précoce se différencie d'une intrusion préventive potentiellement délétère et parfois féroce. »
- Cette attitude repose sur « le crédit à l'enfant des chemins qu'il saura trouver », des nœuds de souffrance qu'il aura à démêler pour franchir les obstacles ou dépasser les blocages. Encore faut-il que les adultes ne centrent pas le regard sur le « trouble » seul, mais cherchent à identifier aussi ce qui fonctionne, ce qui est investi et mobilisable par l'enfant et son entourage.

² Ces conditions pour une prévention *prévenante* ont été exposées dans les ouvrages publiés depuis 2006 par le collectif *Pas de 0 de conduite*, notamment sous les plumes de S. Giampino, E. Lenoble, F. Ansermet, P. Delion, B. Golse, S. Missonnier, P. Suesser

- L'approche prévenante de la prévention s'appuie sur une conception du développement de l'enfant, non comme une suite d'étapes linéaires programmées, mais au contraire, « dans une perspective historicisante, comme un [dis]continuum de mouvements délicats et complexes de créativité développementale où chaque changement d'état suppose et nécessite un réaménagement des positions précédentes ».
- La prévention en petite enfance des difficultés et souffrances de l'enfant, en lien avec sa famille et son environnement, requiert une approche globale, multidimensionnelle et pluridisciplinaire car l'équilibre d'un enfant se source au tressage de mille points, dont son histoire transgénérationnelle, son équipement somatique, ses premières rencontres dans le cadre familial puis avec son entourage social, éducatif et culturel, ses conditions de vie, les multiples expériences qui en découlent...
- Elle est efficace par des pratiques discrètes, cohérentes et particularisées, qui contextualisent les difficultés qui peuvent affecter tel ou tel enfant. Respectueuse de la confidentialité, des histoires, des choix et vicissitudes de la vie des familles, la prévention est ajustée à la singularité et la liberté des processus du développement psychique et de parentalité.
- Une prévention humaniste et prévenante par sa souplesse et sa personnalisation laisse des ouvertures aux effets de rencontre et de surprise. « Elle ménage une place à l'inattendu parce qu'elle se situe volontairement dans la logique du pari et non dans celle de la certitude ». De plus ce processus peut constituer « un projet de liberté pour l'enfant qui peut se frayer un espace de mobilité, fut-ce en passant par le débordement et l'imprévu » qui lui permettront d'accéder à une position subjective plus assurée et donc plus ouverte aux autres, aux apprentissages, aux contraintes. C'est alors que peut s'envisager une perspective d'éducation qui vise à « l'intériorisation par l'enfant de processus de limitation, à l'opposé de procédures de conditionnement réduites à l'installation d'un radar comportemental ».
- On considère enfin que le travail sur le sens de tel ou tel comportement doit primer sur sa seule observation. Compréhension, à partir de toute forme d'expression qu'empruntent l'enfant et sa famille, à commencer par la parole ainsi que la création, le jeu, le corps. La mise sera donc davantage sur le dialogue intersubjectif avec l'enfant et ses parents que sur des réponses qui entérinent les caricatures produites par les grilles d'évaluation et autres protocoles standardisés de dépistage.

Pour 2012 et après : un manifeste pour un projet

- Humanisante et éthique, la prévention *prévenante* favorise les solidarités entre enfants et entre parents pour soutenir au mieux les passages délicats de la vie, dans la pratique d'articulation cohérente, mais non coercitive, des prises en charges sociales, psychologiques, médicales ou judiciaires, sans confusion des genres.
- Sur ces bases, dans le Manifeste « Petite enfance : pour une prévention prévenante », *PasdeOdeconduite* a décliné ses propositions pour développer des politiques et des pratiques de prévention précoce *prévenantes* :
 - Promouvoir des conditions favorables d'accueil, d'accompagnement et d'éducation pour les enfants et leurs parents
 - conditions favorables à l'accueil et l'accompagnement personnalisés de la grossesse, puis de l'accouchement et des premiers jours de vie du bébé à la maternité ;
 - qualité des modes d'accueil de la petite enfance reposant sur des principes et des pratiques qui « favorisent une prise en compte de l'enfant et de sa famille dans une relation individualisée »³ ;
 - développement de lieux sécurisants, favorisant l'implication des parents dans l'éducation tels que les LAPE (Lieux d'accueil parents-enfants) et les maisons vertes ;
 - formation des professionnels de santé et de la petite enfance, intégrant le travail interdisciplinaire et inter-services et les liens avec la recherche ; sensibilisation au rapport à l'enfant dans l'esprit de D.W. Winnicott et de F. Dolto, « relative au développement du bébé et de l'articulation somato-psychique qui se joue dès la fin de grossesse et la naissance », et dans un projet de co-éducation entre parents et professionnels ;
 - conception et place d'une école maternelle qui demeure « à l'abri des injonctions de rapidité, d'efficacité, de rentabilité et de conformité » et qui préserve les enfants d'une pression aux apprentissages scolaires et à l'évaluation des performances ;
 - attribution à l'école des possibilités et moyens pédagogiques, organisationnels, en formation des maîtres et en effectifs des classes pour qu'elle prenne en compte les difficultés et les potentialités de tous les enfants ;

³ Pour les références des citations, se reporter à la lecture du manifeste

- promotion de pratiques du type des « ateliers philo » à l'école ; échanges des savoirs et participation des parents ;
- mise à disposition de biens culturels dans tous les lieux où vivent des enfants qui « ouvrent leurs désirs, leurs appétits d'être et de devenir, leur créativité en respectant leur statut d'enfant et leur droit à vivre leur enfance » ;
- développement de lieux et de collectifs au sein desquels les enfants peuvent apprendre à partager les expériences du monde qu'ils ont en commun, au premier rang desquels les lieux de culture, de développement des capacités corporelles et de jeu.


→ Soutenir les services publics de santé de l'enfance

- développement de services de santé scolaire et de services sociaux scolaires dignes de ce nom dès la maternelle et revitalisation massive des RASED ;
- développement de services de soins préventifs et curatifs pour les enfants et les familles, dans le domaine somatique et psychique, accessibles financièrement et géographiquement à tous : services de PMI et de planification familiale, maternités et services de pédiatrie et de pédopsychiatrie hospitaliers, centres médico-psychologiques infanto-juvéniles (maintien en particulier de la politique de secteur en matière de psychiatrie de l'enfant) et réseaux de périnatalité.

→ Prendre appui sur la Convention internationale des droits de l'enfant

- une protection sociale garantie à toutes les familles ;
- l'amélioration des conditions de vie et de logement des enfants vivant en situation de précarité ou de pauvreté ;
- l'assurance du droit de vivre en sécurité et en famille, quelle que soit la situation administrative des parents ;
- le maintien de l'Institution de défenseur des enfants.

- En appui sur les pratiques pertinentes de prévention *prévenante*, nous réaffirmons notre détermination : avec les familles, avec les professionnels de santé, de l'enfance, du social et de la culture, convaincre les élus, les responsables politiques et institutionnels de s'engager pour une politique digne des enjeux de la petite enfance qui intègre les conditions et les qualités d'une prévention *prévenante*.

Aujourd'hui  **alerte sur le bilan et appelle à une véritable politique de prévention pour la petite enfance**

- Aujourd'hui les conditions d'accueil et d'accompagnement de la grossesse et de la naissance se détériorent, la qualité des modes d'accueil de la petite enfance est attaquée, les réseaux d'aides psychologiques et spécialisées en école (RASED) sont démantelés, les centres médico-psychologiques (CMP) et CMPP de plus en plus délabrés, la santé scolaire laissée en déshérence et le premier degré toujours privé d'assistantes sociales, la protection maternelle et infantile (PMI) est en grande difficulté dans de nombreux départements, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) sont de plus en plus détournés pour évaluer et contrôler la parentalité, les médiations artistiques et culturelles qui n'ont plus à prouver leur utilité ne sont plus soutenues, et les subventions au tissu associatif intervenant en petite enfance sont asséchées.

Quelle politique les pouvoirs publics compte-t-ils mettre en oeuvre pour relancer et développer les moyens, les structures et les services qui contribuent à la prévention psychologique précoce, politique dont la France pouvait s'enorgueillir jusqu'à ces dernières années ?

- Les bébés et les jeunes enfants sont soumis à toujours plus de sur-stimulation en vue d'une précocité de performances qui les déstabilise. Ils subissent dès la crèche des attentes de conformité et de formatage comportemental, dès l'école maternelle des injonctions de rapidité et d'efficacité performative dans leurs apprentissages cognitifs au détriment de l'expression créative et des activités d'exploration qui sont aux fondements de la capacité, du désir et du plaisir d'apprendre. Le tout sanctionné par des dépistages et des évaluations de plus en plus précoces où sont confondus, sous l'égide de la médecine, des normes de comportement, des difficultés de langage, etc., à l'aide de grilles standardisées dont la fiabilité scientifique est sujette à caution. Les effets pathogènes de cette précipitation auxquels s'ajoutent les effets anxiogènes de ces évaluations se transmettent en cascade, des enseignants sur les parents et les enfants, des parents sur les enseignants, et viennent parasiter la relation des enfants à leur entourage familial et social. La petite enfance est caractérisée par une porosité et une réactivité très spécifique aux paroles et attentes des adultes, aux comparaisons avec les autres enfants, et à l'environnement social. Se sentir mesuré inquiète les enfants, qui peuvent réagir par de l'agitation ou de l'inhibition ou par une peur de décevoir et une insécurisation face à ceux qui devraient les rassurer.

Quelles mesures les pouvoirs publics prendront-ils auprès des acteurs de la santé, de l'accueil, de l'éducation, du social, pour rétablir des politiques qui préservent le temps de la petite enfance d'une exigence performative incompatible avec cette période spécifique de fondation première de la personnalité, et du lien aux autres et à la collectivité ?

- Depuis plusieurs années, les gouvernements successifs ou des élus, au lieu de s'en tenir à la définition de grands cadres d'orientations, ont entendu imposer aux professionnels spécialistes de leur domaine des pratiques, des techniques et des méthodes empiétant sur les champs professionnels et scientifiques. Cela fut le cas hier au sujet du dépistage et de la prévention de troubles du comportement, une autre fois sur les méthodes de lecture à propos des enfants en difficultés d'apprentissage. C'est aujourd'hui le cas par la tentative de disqualifier tout soin pédopsychiatrique et psychothérapeutique, se référant à la psychanalyse, aux côtés du soutien éducatif et des aides sociales dans la prise en charge des enfants atteints d'autisme. A chaque fois, les pouvoirs publics prennent caution d'experts choisis dans quelques-uns des champs de compétence concernés par une question complexe, au détriment d'approches plus larges et diversifiées qui permettent pourtant le dialogue et l'articulation de l'ensemble des disciplines et la mise en lien des chercheurs et des praticiens de terrain. L'effet constaté est un rétrécissement qui prive les enfants de la palette d'aide et de soins qui permettraient des choix avisés et appropriés.

Pour rompre avec cette forme de « gouvernance », comment les pouvoirs publics entendent-ils promouvoir le cadre d'une co-construction féconde de l'ensemble des savoirs scientifiques et pratiques, au service d'une approche intégrative des politiques de prévention et de soins pour la petite enfance ?

- De façon réitérée, les pouvoirs publics précédents ont assimilé abusivement la turbulence bruyante de certains tout-petits aux prémices de la délinquance et ont rabattu la prévention sur des outils de dépistage prédictif nocif, dont les effets de prophétie auto-réalisatrice sont bien connus des pédagogues et des psychologues. Ce faisant, ils ont généré une confusion des rôles entre les services d'enseignement, d'aide et de soins, et les prérogatives de la police et de la justice. Cela agit comme un rapt des bébés et du soutien à la parentalité par les politiques de lutte contre la délinquance. Un tel mélange des genres entre soins psychiques, soutien éducatif et relation d'aide d'une part, et prévention de la délinquance d'autre part, conduit à une rupture de confiance des familles envers les institutions de santé, du social, d'accueil et d'éducation. Le risque étant que celles qui en ont le plus besoin s'en détournent, ce d'autant plus que le secret professionnel a été affaibli dans le cadre de la loi de prévention de la délinquance du 5 mars 2007.

Comment les pouvoirs publics comptent-ils agir pour favoriser de véritables actions de prévention d'approche « prévenante » auprès des enfants et des familles, reconnaissant la singularité, la variabilité et la liberté du développement de chaque enfant et des processus de parentalité, hors de toutes dérives sécuritaires et prédictives. Et comment entendent-ils garantir aux familles une protection rigoureuse de leur vie privée ? Une première réponse en ce sens consisterait à abroger, entre autres, les dispositions de la loi sur la prévention de la délinquance du 5 mars 2007 (article 8), qui portent atteinte au secret professionnel dans le domaine de l'accompagnement social et de la santé.



**appelle à créer un
Conseil National
pour la petite enfance
et la périnatalité**

Demande la création d'un Conseil national pour la petite enfance et la périnatalité, compétent *de l'aube de la vie à l'âge de raison*, qui prenne toute sa place auprès d'une Instance nationale de l'enfance.

Ce Conseil sera chargé d'élaborer et d'impulser des politiques qui garantissent les conditions favorables de vie, de soin, d'éducation et de prévention des jeunes enfants, dans l'esprit tracé en 2010 par les quatre-vingts organisations de parents, de professionnels et de la société civile, rédactrices du Cahier de doléances des *Etats générEux pour l'enfance*⁴. Ceci afin de mettre en œuvre une véritable politique de l'enfance.

⁴ <http://etatsgenereuxpourlenfance.blogspot.fr/p/le-cahier-de-doleances.html>